



Divorce-chantage-travail au noir

Par **lydia guillet**, le **24/06/2009** à **15:55**

Bonjour,

Je souhaite divorcer? Mon mari refuse et me fait du chantage afin d'obtenir de moi que je n'entame pas les démarches:

je suis assistante maternelle, et, comme beaucoup d'entre nous, j'ai gardé un enfant après ses 6 ans. Sa mère n'ayant plus droit aux aides financières, nous avons décidé de ne déclarer que 2 ou 3h de garde par semaine (alors que j'en faisais beaucoup plus) afin que je sois couverte en cas d'accident ou de contrôle.

or nous n'avons pas réfléchi, et les chèques qu'elle me faisait étaient du montant total des frais de garde(avec donc une énorme différence entre le montant du chèque encaissé et le bulletin de salaire déclaré). Cela a duré environ 4 ans.

Et mon mari me menace donc de me dénoncer, et donc mon employeur aussi (sachant que l'enfant en question vient toujours à mon domicile, mais qu'il n'y a plus la moindre trace de salaire).

J'aimerais donc savoir ce que je risque personnellement, ce que risque ma patronne, et ce pendant combien d'années; c'est à dire , est-ce que dans 10 ans par exemple, je risquerai toujours quelque chose.

Je vous remercie beaucoup de me répondre, car la situation est vraiment invivable.